



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

INAUGURATION DU GYMNASE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME À SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Saint-Félix-de-Valois, le 20 décembre 2017. - La Commission scolaire des Samares a procédé à l'inauguration du gymnase de l'école Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan. Le montant de cette réalisation est de 2 292 986,03 \$.

Ce projet consistait principalement à ajouter un gymnase simple comprenant quatre paniers de basketball ajustables et deux paniers de basketball ajustables et rétractables au plafond. Les lignes tracées dans le gymnase sont destinées à la pratique du volleyball, du badminton et du touchball. Il y a également des cibles au mur.

Dans ce même projet, d'autres locaux ont été construits, soit un dépôt extérieur et un dépôt intérieur avec une porte et une cloison grillagée pour entreposer les équipements nécessaires aux activités intérieures et extérieures. Un corridor intérieur vitré donne une vue sur le gymnase et l'œuvre d'art qui sert à relier le nouveau gymnase à l'école. Des vestiaires et des toilettes, un bureau pour un enseignant, une salle électromécanique et un local de conciergerie ont été ajoutés.

Particularité du projet : un mur solaire vitré

Le mur solaire du gymnase de l'école Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan est un concept novateur. Il a été conçu par les architectes, les ingénieurs et l'équipe de la Commission scolaire des Samares. Le mur solaire servira à chauffer le gymnase.

Ce mur utilise l'énergie solaire par le biais d'une surface transparente qui emmagasine l'énergie dans un mur de maçonnerie exposé au sud, appelé *Mur Trombe*. L'énergie est ainsi transférée dans la masse de béton du mur et peut maintenir le rayonnement pendant plusieurs heures, comme un accumulateur thermique.

Les performances du mur sont étonnantes : les premières mesures indiquent un potentiel de 860 watts par mètre carré de surface, ce qui est amplement suffisant pour chauffer le gymnase. Ce mur n'émet aucun gaz à effet de serre et utilise le soleil comme énergie. En outre, il s'harmonise à l'architecture du bâtiment avec son verre. Aucun entretien n'est nécessaire, ce qui est avantageux.

« La Commission scolaire des Samares est parmi les plus novatrices dans le domaine des énergies renouvelables et ce mur représente un exemple fort éloquent des efforts réalisés en vue d'une économie d'énergie et d'une réduction des gaz à effet de serre. Ce mur solaire réduit la consommation énergétique d'environ 8000 \$ par année », mentionne le président de la Commission scolaire, Michel Forget.

- 30 -

Source :

Diane Fortin, directrice adjointe
Service du secrétariat général et des communications
diane.fortin004@cssamares.qc.ca